

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2019

Volume XX

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

INTRODUCTION

LA MESURE COMPARATIVE DE LA PUISSANCE DES ÉTATS PAR LE **PIB** OU LES VALEURS ÉCONOMIQUES : DES CHIFFRES ET DES LETTRES POUR LES INTERPRÉTER

PAR

JACQUES FONTANEL (*)

Aujourd'hui, les hommes politiques et les médias utilisent les comparaisons internationales et intertemporelles du produit intérieur brut (PIB) pour communiquer sur la puissance économique et politique relative des États. La France serait tour à tour la 5^e, puis la 6^e, puis la 7^e, voire la 10^e puissance économique mondiale, sur la base d'une estimation du PIB, un critère jugé hâtivement comme étant représentatif de l'efficacité de l'économie nationale, de la qualité comparative du bien-être des citoyens et de l'opportunité – ou de l'inefficacité – des actions publiques engagées par le gouvernement. On parle alors du déclin de ce pays au regard d'un passé jugé plus glorieux et plus respecté dans le monde d'alors. Il s'agit d'un argument électoral de grande importance, celui qui, de manière plus triviale, annonce ou non la réduction du chômage ou l'augmentation éventuelle des salaires. Pourtant, ce fameux passé n'a sans doute pas été si bien vécu par l'ensemble des Français de l'époque qui ont subi en un siècle plusieurs guerres sur leur territoire, une décolonisation douloureuse et des opérations militaires extérieures souvent liées à des actions antiterroristes ou à des intérêts politiques, économiques ou stratégiques controversés. Or, si le fameux PIB constitue un indicateur indiscuté – mais certainement pas indiscutable – de la valeur ajoutée globale créée dans un pays pendant une année, sa conceptualisation devient progressivement inadéquate pour représenter la qualité de la croissance économique d'un pays, non seulement parce qu'elle se heurte aux estimations faites par des agents privés qui en modifient le contenu souvent pour des raisons fiscales, mais aussi parce que le PIB est incapable de prendre en compte les effets négatifs d'un système productif, comme l'épuisement des sols et des sous-sols, la raréfaction de l'air pur (avec les problèmes afférents de santé des personnes), les pollutions diverses ou l'application de modalités favorables

(*) Professeur émérite de l'Université Grenoble-Alpes (France).

à un travail plus intensif. En outre, dans sa construction même, le PIB néglige ou sous-estime l'intérêt de la production non marchande. Dans ces conditions, si le PIB reste un indicateur chronologique intéressant, il ne faut pas chercher à lui faire dire ce pourquoi il n'a pas été construit.

Pour Jacques Fontanel et Jean-François Guilhaudis (1), l'utilisation du PIB à des fins politiques conduit souvent à des raisonnements inadéquats. Froid dans son analyse globale, le PIB ne délivre aucune information – et aucun intérêt – pour les valeurs sociétales, écologiques ou climatiques d'un pays ; c'est un agrégat tellement global qu'il renferme pour deux pays à grandeurs de PIB comparables des formes de sociétés différentes, avec des objectifs dissemblables. Il fournit une information peu fiable sur le développement soutenable, durable et humain de notre société. Fonder une politique économique et sociale au niveau d'un Etat sur le seul objectif de la croissance du PIB conduit à formuler des actions susceptibles de négliger les libertés démocratiques, les solidarités citoyennes ou l'essor de l'espace culturel. Cela peut conduire à recommander l'efficacité du système politique chinois, à justifier l'autorisation des systèmes de production polluants, à gaspiller les ressources rares ou à exiger des efforts accrus aux ménages pour gagner la compétition économique engagée par le processus de globalisation des marchés. La production pour la production elle-même ne conduit pas à une amélioration du bien-être, ni de la puissance des Etats, si on crée de l'obsolescence programmée, une pollution qui dégrade la santé des personnes, une exploitation excessive des matières premières rares ou une précarité accrue des personnes au travail. Le concept de PIB devrait être revu, reconstruit, il a été « fabriqué » au moment où l'idée d'une exploitation excessive de la nature et des hommes n'était pas encore bien comprise et où les Etats étaient en mesure de contrôler et de protéger les activités économiques nationales de biens et de services. Aujourd'hui, pour mettre en évidence la puissance, le *leadership* ou le rayonnement comparé d'un pays, il faudrait développer de nouveaux concepts concurrents ou complémentaires en vue de mesurer à la fois le potentiel économique, sécuritaire et culturel d'un pays, son influence internationale et le bien-être de ses citoyens.

Pour Myriam Donsimoni et Jacques Fontanel (2), les ambiguïtés de la mesure de la puissance économique des Etats par les parités de pouvoir d'achat (PPA) conduisent souvent à des conclusions biaisées ou erronées. Pour comparer les PIB des pays – mais aussi d'autres indicateurs macro-économiques –, les taux de change des monnaies sont souvent utilisés d'une année sur l'autre sans grande déformation de l'information, sauf en période de forte inflation ou de variations intenses des taux de change des économies nationales des pays concernés. Cependant, les taux de

(1) J. FONTANEL / J.-F. GUILHAUDIS, « Les effets 'pervers' de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ? », *infra*.

(2) M. DONSIMONI / J. FONTANEL, « Les ambiguïtés de la puissance économique des Etats par les parités de pouvoir d'achat », *infra*.

change sont déterminés sur les marchés financiers, ils varient en fonction de plusieurs facteurs économiques, mais aussi politiques, spéculatifs ou psychologiques (fondés sur la confiance). Pour éviter la variabilité excessive des estimations, les statisticiens ont construit des taux de change fixes, qui permettent sur des périodes de quelques années de lisser ces variations pour donner plus de stabilité et donc de crédibilité aux estimations. Cependant, cette lecture reste un peu absconse, car estimer le PIB de 2019 sur la base d'un taux de change dit constant de 2014 ou de 2015 ne produit pas immédiatement un sentiment de confiance dans les comparaisons ainsi fournies et l'interprétation à leur donner reste délicate. Dans ce contexte, il a été fait appel au calcul des parités de pouvoir d'achat, qui donne un taux de conversion monétaire capable de produire en une nouvelle monnaie commune, le dollar international (3), des estimations jugées plus homogènes. Ce nouvel équivalent général abstrait pris comme unité de compte permet de définir le prix d'un panier de biens et services commun dans tous les pays et de mesurer ainsi le taux de conversion sur la base des pouvoirs d'achat relatifs des monnaies nationales (ou internationales, comme l'euro). Sur cette base, le classement des Etats est profondément modifié : la Chine devient ainsi sans équivoque la plus grande puissance économique mondiale. Cette méthode de conversion ne manque pas d'intérêt, mais elle suppose des hypothèses de construction parfois éloignées des comportements d'achat hétérogènes des consommateurs dans le monde. Cette homogénéisation ne tient guère compte des habitudes de consommation de chaque pays, de l'investissement (c'est-à-dire de la prise en compte de l'avenir économique), de l'importance potentielle de l'innovation ou de la qualité comparative des services publics disponibles dans chaque pays. L'importance de la capacité de consommation d'un pays n'est qu'une image bien insuffisante pour comprendre la force économique, politique et sécuritaire d'un pays dans ses relations internationales. La méthode ne doit pas évidemment être rejetée. Il faut lui redonner son vrai sens. Son application sur les variables macro-économiques donne une image instantanée du prix relatif de biens et services d'un panier par rapport à celui similaire d'un ou plusieurs pays en comparaison. Les parités de pouvoir d'achat fournissent une information intéressante sur la capacité de consommation d'un pays par rapport aux autres, en supposant que tous les autres produits et services non inclus dans le panier se comportent de manière homothétique ou proportionnelle. Elles ne permettent pas de mesurer la puissance d'un pays, mais plutôt la capacité comparative de pouvoir d'achat instantané d'un pays A par rapport aux autres pays à l'étude, en tenant compte parfois de la population nationale directement concernée.

(3) Il ne faut pas le confondre avec le dollar américain, même s'il a la même valeur que celui des Etats-Unis.

Pour Bernard Saby et Dominique Saby (4), la science économique considère que l'ouverture du commerce international favorise un développement économique mondial dont bénéficierait, *in fine*, toutes les économies nationales impliquées dans ce processus. Or ce jeu de type gagnant-gagnant (*win-win*) constitue une hypothèse qui ne peut pas être confirmée par les faits. Une entreprise confrontée à la concurrence doit dégager des profits si elle veut survivre. Dans ce cadre, la théorie micro-économique souligne la lutte à la vie d'une entité économique qui naît, se développe mais est aussi susceptible de disparaître. La question ne peut guère se poser dans les mêmes termes pour une nation. Les Etats cherchent à obtenir des avantages économiques, sociaux et stratégiques par le commerce international, mais leurs rapports doivent être parfois arbitrés par les instances internationales, lesquelles établissent souvent des règles qui favorisent les pays les plus influents ou les plus puissants stratégiquement, comme cela a été le cas avec le dollar comme monnaie internationale. Dans ce contexte, les échanges internationaux ne manquent pas d'occasions de conflits, d'effets de domination, de rapports de force entre les Etats, souvent influencés par les dirigeants des grandes firmes multinationales. Dans ce cadre, la doctrine mercantiliste qui institue les bases d'un conflit interétatique fondé sur la recherche de la puissance relative explique plus concrètement les comportements réels des Etats que les théories néo-libérales. Les pratiques de la guerre ou du conflit économique n'ont pas disparu, loin de là ! Les Etats s'allient pour renforcer leurs positions dans les échanges internationaux (OPEP, sur le marché du pétrole), pour favoriser la mise en place d'instances internationales faisant respecter des lois qui avantagent souvent les initiateurs les plus puissants (comme l'Organisation mondiale du commerce souhaitée en 1995 par les Etats-Unis, aujourd'hui dénigrée par la Maison-Blanche, car elle ne répond plus à ses intérêts) ou pour préserver des avantages acquis (OMPI). De fait, le marché est dominé par une compétition monopolistique ou oligopolistique, protégée par des règles qui renforcent l'exclusion ou l'affaiblissement de la concurrence définie en théorie par la pensée libérale dans ses schémas néo-classiques abstraits. Les Etats puissants économiquement, politiquement et militairement établissent des règles sur fond de libéralisme dans les secteurs dans lesquels ils ont des avantages comparatifs certains. Pour le reste, les questions de sécurité nationale sont souvent invoquées pour protéger leurs activités économiques menacées par la compétition internationale. Dans les faits, la défense du libéralisme constitue un fond de teint efficace qui cache la réalité mercantiliste du fondement des politiques économiques des Etats.

(4) B. SABY / D. SABY, « La science économique, paravent de la guerre économique », *infra*.